

Commission municipale du Québec

(Division juridictionnelle)

Date : Le 22 juillet 2022

La Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale
Partie poursuivante
1126, Grande Allée Ouest, 6^e étage
Québec (Québec) G1S 1E5

C.

Nadia Caron, élue visée
Conseillère de la municipalité du canton de Trécesson
330, rue Sauvé
Trécesson (Québec) J0K 2S0

CITATION EN DÉONTOLOGIE MUNICIPALE

Par la présente, madame Nadia Caron est citée en déontologie devant la division juridictionnelle de la Commission municipale du Québec.

En effet, les renseignements en notre possession sont susceptibles de démontrer qu'elle a commis des manquements aux règles prévues au *Règlement n° 2018-249* alors qu'elle était conseillère de cette Municipalité, à savoir :

- I. Le ou vers 18 février 2022, madame Caron a communiqué à la directrice générale Chantal Poliquin un enregistrement d'une rencontre confidentielle du conseil municipal avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, contrevenant ainsi à l'article 4.3.1 du Code ;

- II. Le ou vers le 10 mars 2022, madame Caron a de nouveau communiqué à la directrice générale Chantal Poliquin un enregistrement d'une rencontre confidentielle du conseil municipal avec le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, contrevenant ainsi à l'article 4.3.1 du Code ;

Direction des enquêtes et des poursuites en intégrité municipale

Direction des enquêtes et des poursuites
en intégrité municipale
Commission municipale du Québec
1126, Grande Allée Ouest, 6^e étage
Québec (Québec) G1S 1E5

Téléphone : 418 691-2014, option 3
1 866 353-6767, option 3
Télécopie : 418 691-2099

integrite.municipale@cmq.gouv.qc.ca